

COMMUNE DE LA BALME DE SILLINGY

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Projet de modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de La Balme de Sillingy

Par arrêté n°URB-2019-101 en date du 14/10/2019, le Maire de la commune de La Balme de Sillingy a prescrit l'ouverture de l'enquête publique unique relative au **projet de modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de La Balme de Sillingy** qui se déroulera pendant une durée de 35 jours consécutifs du :

Mercredi 13/11/2019 (9h00) au mardi 17/12/2019 (17h00)

Le projet de modification n°2 du PLU de la commune de La Balme de Sillingy a pour objet l'évolution du règlement écrit, la modification des ouvertures à l'urbanisation des Orientations d'Aménagement et de Programmes et la modification de l'emplacement réservé n°8.

Ce projet sera soumis à approbation du conseil municipal de La Balme de Sillingy après enquête publique.

Madame Colette FINAS, Commissaire de police retraitée, a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur par décision du Tribunal Administratif de Grenoble n° E19000316/38 en date du 19/09/2019.

Le dossier d'enquête publique, comprenant le projet de modification n°2 du PLU de la commune de la Balme de Sillingy, le dossier administratif comportant les pièces énoncées à l'article R.123-8 du Code de l'Environnement, ainsi que le registre d'observation à feuillets non mobiles qui sera coté et paraphé par le commissaire-enquêteur, pourra être consulté pendant toute la durée de l'enquête à :

- La Mairie de La Balme de Sillingy, 13 Route de Choisy, à La Balme de Sillingy, aux jours et heures d'ouverture habituels, sauf jours fériés et jours de fermeture exceptionnelle :
 - o Le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
 - o Le mercredi et le samedi de 8h30 à 12h00
- Sur le registre dématérialisé à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/1760>

Chacun pourra consigner ses observations, propositions et contre-proposition, sur les registres ou les adresser au siège de l'enquête par écrit à Mairie de La Balme de Sillingy, Monsieur le commissaire-enquêteur, 13 Route de Choisy, 74330 La Balme de Sillingy, ou par courriel à l'adresse suivante : enquete-publique-1760@registre-dematerialise.fr

Les observations transmises par courriel seront importées dans le registre dématérialisé et donc visibles par tous à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/1760>

Le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public en mairie de La Balme de Sillingy :

- o Le mercredi 13 novembre 2019 de 9h00 à 12h00
 - o Le samedi 07 décembre 2019 de 9h00 à 12h00
 - o Le mardi 17 décembre 2019 de 14h à 17h00
- Le rapport et les conclusions motivées établis par le commissaire-enquêteur pourront être consultés à la Mairie de La Balme de Sillingy aux jours et heures d'ouverture habituels, sauf jours fériés et jours de fermeture exceptionnelle, et sur le registre dématérialisé à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/1760> pendant une durée d'un an courant à compter de la date de clôture de l'enquête, ainsi qu'à la Préfecture de Haute-Savoie à Annecy.

Le projet de modification n°2 du PLU de la Commune de La Balme de Sillingy ne comporte ni évaluation environnementale ni étude d'impact, de sorte qu'il n'existe pas d'avis de l'autorité compétente portant sur une évaluation environnementale.

Les informations peuvent être demandées auprès du service Urbanisme de la mairie – 04.50.68.87.22

Dès publication des arrêtés et pendant toute la durée de l'enquête, toute personne peut à sa demande et à ses frais, obtenir communication d'une copie du dossier d'enquête publique auprès de la mairie de La Balme de Sillingy.

Le Maire